

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*L'atelier du Chapotin*

## CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les services effectués par L'atelier du Chapotin (SIRET 797 968 005 000 34), représenté par POITEVIN Estelle, spécialisée dans les activités de design, demeurant au 5 rue du soleil à Saint-Omer (62500) sont soumises aux présentes « CGV ». Elles s'appliquent de plein droit à toute prestation commandée par le Client et quelle que soit sa nationalité. Les présentes CGV s'appliquent aux prestations suivantes : Webdesign, Design graphique, Illustration.

## 1. DEVIS

### 1.1 ÉMISSION DU DEVIS

Chaque commande client est précédée d'un devis, établi gratuitement par L'atelier du Chapotin.

Le devis est accompagné des présentes CGV à la demande du client. Ce devis sera valable pour une durée de 2 mois à compter de son émission par L'atelier du Chapotin. Au delà de ce délai, L'atelier du Chapotin ne sera plus en mesure de garantir les conditions stipulées sur le devis. Il conviendra alors d'établir un nouveau devis.

### 1.2 OBJET DU DEVIS

Le devis mentionnera la ou le(s) désignation(s) de mission, le délai de livraison, l'unité (en jour ou forfait selon la nature de la mission) et le montant TTC. Il n'est valable que pour l'opération qui y est expressément visée. Aucune TVA n'est applicable en vertu de l'article 293 B du CGI.

### 1.3 VALIDATION DU DEVIS

Une commande ne peut être considérée comme engagement réciproque qu'après le retour du devis définitif revêtu de l'acceptation du Client.

Cette acceptation est valable par mail accompagnée du n° du devis ou par le retour du devis signé par voie numérique ou postale.

Le devis validé sera alors accompagné d'une facture d'acompte égale à 30% qui devra être réglée avant le début de la prestation.

Ce devis servira de base de facturation pour L'atelier du Chapotin.

## 2. MONTANT & FACTURATION

### 2.1 MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION

Le Client s'engage à verser à L'atelier du Chapotin, en contrepartie de l'exécution des prestations, la rémunération arrêtée sur la base du devis préalablement accepté par le Client. La prestation ne pourra être restituée au Client qu'après complet paiement de celle-ci.

### 2.2 RETRACTATION EN COURS DE COMMANDE

En cas d'annulation de la commande par le Client avant livraison complète des prestations de webdesign, de design graphique ou d'illustration, tous les frais engagés par L'atelier du Chapotin seront facturés au Client de même que toutes les prestations effectivement réalisées.

En cas de rétractation du client, la somme de l'acompte préalablement versée est conservée par L'atelier du Chapotin à titre de dédommagement.

### 2.3 RÈGLEMENT

La rémunération de L'atelier du Chapotin est libellée en euros.

Le Client s'engage, sauf autres modalités prévues expressément par des conditions particulières, à régler chacune des factures à la date de règlement figurant sur celles-ci, nettes et sans escompte. En aucun cas, les paiements qui sont dus à L'atelier du Chapotin ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit et préalable de L'atelier du Chapotin. Les factures émises sont réputées agréées par le Client, à défaut d'avoir fait l'objet d'une réclamation écrite et motivée, dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'envoi.

L'atelier du Chapotin ne pourra fournir au Client la prestation finalisée avant le complet paiement de la prestation.

### 2.4 RETARD DE RÈGLEMENT

En cas de retard de versement des sommes dues par le client au-delà du délai fixé figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur pourront être exigibles sur le montant du prix d'acquisition figurant sur la facture.

Les pénalités seront automatiquement et de plein droit appliquées sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

Conformément au Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

### 2.5 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ & DROITS D'UTILISATION

Chaque prestation de conception graphique comprend la cession des droits d'utilisation des oeuvres et autres éléments graphiques conçus spécifiquement par L'atelier du Chapotin. Il reste le propriétaire des travaux jusqu'à réception du paiement complet.

